

LES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE



CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES

Objectifs : Le titulaire du CAP Maintenance des Véhicules, option voitures particulières, est chargé de l'entretien courant et de la réparation des voitures particulières. Il réalise les opérations de maintenance périodique et corrective, participe au diagnostic sur les véhicules, réceptionne et restitue les véhicules, participe à l'organisation de la maintenance.

- **Durée de la formation :** 2 ans (*)
- **Pré-requis :** aucun
- **Poursuite de formation au CFA :**
Bac Professionnel Maintenance des véhicules option A :
Voitures Particulières
- **Rythme d'alternance :**
35 semaines en entreprise/an et 12 semaines au CFA/an

BAC PRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES

Objectifs : Le titulaire du Bac Professionnel Maintenance des véhicules réalise des opérations de maintenance périodique et corrective, effectue des diagnostics sur les véhicules, réceptionne et restitue les véhicules, participe à l'organisation de la maintenance. Réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service, son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe. Dans toutes ses activités, le titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :

- > s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise,
- > s'impliquer dans le système de management « Hygiène · Sécurité · Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement,
- > respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

- **Durée de la formation :** 3 ans après une classe de 3^{ème} ou 2 ans après obtention d'un CAP Maintenance des Véhicules Automobiles. Autres parcours, accès possible sous réserve d'un positionnement, nous consulter
- **Pré-requis :** selon durée du contrat
- **Poursuite de formation au CFA :** Titre à Finalité Professionnelle Technicien Expert Après-vente Automobile
- **Rythme d'alternance :** 27 semaines en entreprise/an et 20 semaines au CFA/an
- **Modalités d'évaluation :**
Contrôle en Cours de Formation (CCF)
et épreuves ponctuelles



> cfa41.fr



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE

Objectifs : Le technicien expert après-vente automobile assure la maintenance préventive et corrective de tous types de voitures (*thermiques, électriques, hybrides*) ainsi que la pose d'accessoires. Il intervient sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques, et des équipements sophistiqués de haute technologie. Il doit analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique. Il est le référent technique du service après-vente ; à ce titre, il a une mission d'appui et de formation. Ce titre à finalité professionnelle, enregistré au RNCP (*Répertoire National des Certifications Professionnelles*) est reconnu par l'Etat à un niveau 5 (Bac +2).

- **Durée de la formation :** 13 à 14 mois
- **Pré-requis :** titulaire ou de niveau Bac Professionnel Maintenance des Véhicules Option A : Voitures Particulières
- **Rythme d'alternance :** 27 semaines en entreprise/an et 20 semaines au CFA/an
- **Modalités d'évaluation :** évaluation en cours de formation et épreuves ponctuelles

CAP REPARATION DES CARROSSERIES

Objectifs : Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries est un opérateur intervenant dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules automobiles. Il accueille et oriente le client. Il prépare son intervention sur le véhicule ; il dépose et repose les éléments de carrosserie. Il répare les éléments, contrôle les structures.

- **Durée de la formation :** 2 ans (*)
- **Pré-requis :** aucun
- **Poursuite de formation au CFA :** CAP Peinture en carrosserie
- **Rythme d'alternance :** 35 semaines en entreprise/an et 12 semaines au CFA/an

CAP PEINTURE EN CARROSSERIE

Objectifs : Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie est un ouvrier qualifié intervenant dans les entreprises de réparation des carrosseries de véhicules automobiles. Son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il travaille en complémentarité avec le carrossier qui, lui, prend en charge le véhicule pour les opérations de restructuration et de redressage.

- **Durée de la formation :** 1 an
- **Pré-requis :** être titulaire d'un diplôme de niveau 3 et de préférence du secteur automobile
- **Rythme d'alternance :** 35 semaines en entreprise/an et 12 semaines au CFA/an

(*) Réduction ou allongement possible du contrat

Modalités d'accès à la formation : signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation

Autres modalités : nous consulter

Modalité d'évaluation : examen ponctuel

Moyens pédagogiques : ateliers, salles de formation équipées

Responsable de l'Unité Automobile : Jacques MARDON • **Courriel :** jmardon@cma-cvl.fr

Référent Handicap : Christophe BOURGUIGNON • **Courriel :** cbourguignon@cma-cvl.fr

Référent Mobilité : Stéphanie LOPES • **Courriel :** slopes@cma-cvl.fr

Tél : 02 54 74 14 73

e-mail : cfa41_info@cma-cvl.fr

web : cfa41.fr



**CFA
INTERPROFESSIONNEL
CMA CVL 41**

12, rue François Billoux • 41000 Blois



CFACMA41



CFA_CMA41



Date : 16/12/2021

Nom du document : Fiche Métiers de l'Automobile

Version : C